Observation, sur une grossesse par erreur de lieu par Balthazard Chirurgien interne de l'hotel-Dieu de Paris

La nature qui dérobe à nos recherches le mécha-nisme de la génération, en le couvrant d'un voile presque impénétrable, semble prendre plaisir à nous étonner davantage, en déterminant la conception dans des points différents ~~opposés~~ de ceux où elle se fait le plus constamment. Des écrivains tant anciens que modernes nous ont transmis, soit dans leurs ouvrages, soit dans les fastes Académiques, des exemples de ces phénomenes ou plutôt de ces capricieux effets de la nature. L'exposé que je vais avoir l'honneur de vous faire, Messieurs, ajoutera aux observations déja communiquées sur les con-ceptions par erreur de lieu.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 17 d. 5 n° 89

lue

lue

La nommée Marie françoise Renard, femme âgée de 35 ans, native de Paris, paroisse St Nicolas des Champs, se transporta à l'hotel-dieu de Paris, le 20 janvier, 1783, se croyant grosse d'environ 6 mois. Cette femme qui avoit déja eu plusieurs enfans, déclara qu'elle n'avoit jamais autant souffert que dans sa grossesse actuelle. Elle ~~souffroit~~ éprouvoit des douleurs horribles dans la région des reins, et dans le haut des cuisses. On douta de son état, d'autant plus que le toucher ne découvroit rien de particulier, et que cette femme disoit n'être plus réglée que depuis deux mois. On lui administra cependant les remedes convenables à sa position. Les vives

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

douleurs qu'elle ressentoit forcerent à la
saigner 4 fois en deux jours. On lui
donna les anti-phlogistiques et les calmans.
Les saignées parurent dissiper les douleurs,
mais bientôt on les vit se rallumer et
cette malheureuse retomba dans son
premier état. On eut encore recours aux
mêmes moyens, qui jetterent un peu
de calme; mais il ne fut point de longue
durée. Dans cette alternative de
souffrances et de relache, elle fut saignée
13 fois. Vers le milieu d'avril, la fièvre
continue à la quelle cette femme étoit
en proye, depuis le commencement de
janvier, eut des exacerbations très considérables.
Le ventre devint douloureux dans sa totalité;
à ~~[illegible]~~ [ce qu'elle] Elle ne sentoit plus remuer
son enfant. Quelques jours après cette
époque, la fièvre devint encore plus

violente, la langue étoit sèche et aride, les lèvres ~~[illegible]~~, et les dents noires; + il n'y avoit plus de sommeil; il survint une constipation que rien ne put dissiper. On n'épargna rien de tout ce qui étoit relatif à sa maladie jusqu'au 3 May, que cette femme décéda à 2 heures après-midy.

Quoique l'on n'eut que des probabilités très foibles sur la grossesse de cette femme; cependant on me manda à l'instant où elle venoit d'expirer, pour lui faire l'opération Césarienne. Je fis la section, comme on la pratique actuellement, sur la ligne blanche. Les muscles divisés, je crus que j'allois appercevoir la matrice; point du tout: l'epiploon se présenta, qui paroissoit très altéré; j'incisai

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

avec précaution sur l'épiploon : je ne découvris pas encore la matrice. Portant mon doigt dans le bas ventre, du coté gauche de la section, je sentis quelque chose de résistant, j'aggrandis alors ma section extérieure, en incisant obliquement les muscles droits. ~~Il~~ Il se présenta alors une tumeur très volumineuse circonscrite, recouverte par l'épiploon, que j'incisai longitudinalement. à l'instant il sortit une grande quantité d'une ~~sér~~ sérosité déja dégénérée. Je portai la main dans la cavité de cette espece de Kiste. Je retirai ~~un~~ cet enfant, dont la tête qui étoit applatie sur sa partie antérieure répondoit aux vertebres lombaires du coté gauche. La putréfaction de cet enfant me fit juger qu'il étoit mort, dans le tems où la femme ~~m~~ m'avoit dit n'avoir plus senti remuer

~~le cordon~~ Je suivis le cordon ombilical
qui me conduisit au placenta qui étoit
adhérent à la partie inférieure du
kiste, qui est la plus épaisse, comme
vous pouvez en juger. Je procédai
ensuite à un examen plus exact du
bas ventre. J'observai que presque
tous les intestins grêles avoient été ~~refoulé~~
refoulés à droite, ce qui faisoit que
le ventre paroissoit uniformément tendu,
~~dan~~ lorsque ~~cette femme expiroit~~
tout le tube intestinal, l'estomach lui
même étoient livides et gangrénés.
J'enlevai avec précaution le kiste
qui étoit collé à la partie gauche
du colon, postérieurement, et antérieurement
aux muscles abdominaux correspondans

qui étoient eux mêmes livides et amincis. Latéralement et à droite, le kiste étoit contigu à la trompe de fallope, qui m'a paru extraordinairement dilatée, et que vous voyez divisée icy. Quelque attention que j'aye apportée en enlevant les pièces, je n'ai pu appercevoir l'ovaire gauche, qui à ce que je presume, servoit de kiste à ce fœtus. L'ovaire droit que vous voyez icy, n'avoit rien de particulier. la matrice est telle qu'elle a coutume d'être, chez les femmes qui ont eu des enfans. Ce kiste, ou si l'on veut, l'ovaire gauche, étoit parsemée de ramifications vasculeuses, que l'on pouvoit distinguer, malgré la putréfaction des parties —

L'observation que je viens de vous communiquer, Messieurs, ne présente rien de particulier dans l'ordre physiologique puisque l'on a beaucoup de faits de cette nature : mais par rapport à l'état pathologique, n'est-on pas en droit d'en conclure, que si l'on eût pu s'en rapporter au récit de la femme, et aux signes rationels de la grossesse, souvent équivoques, qu'on eût pu procéder à l'opération césarienne. C'est une conjecture que j'ose avancer : il n'appartient qu'à ~~[illegible]~~ votre compagnie sçavante, Messieurs, de prononcer sur un point aussi délicat.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 17 d.5 n° 89